

● ● ● LA THÈSE, ET APRÈS ?

En octobre 2014, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) a publié une étude, accessible en ligne¹, qui analyse les parcours des doctorants et l'insertion professionnelle des jeunes docteurs en France. Bref aperçu de ses grandes lignes.

Tout d'abord, l'étude revient sur les projets de doctorat : quels sont les objectifs, les motivations qui poussent les étudiants à se lancer dans la réalisation d'une thèse ? Bien souvent, c'est l'attrait pour une discipline, ajouté à l'intérêt pour une expérience anticipée comme « *difficile mais enrichissante* », qui oriente vers le doctorat. De manière générale, le travail de recherche est perçu comme « *attirant* », voire passionnant. Mais la thèse reste aussi et surtout un moyen de différer son entrée sur le marché de l'emploi. Seule une minorité d'étudiants se dirige vers le doctorat par réelle stratégie : le but est alors de devenir maître de conférences en université ou d'accéder à un poste à responsabilité en recherche et développement dans le privé.

Public ou privé ?

On le voit en tout cas nettement au fil de l'étude, l'insertion professionnelle avant et pendant la thèse n'est pas une préoccupation majeure. Pour la plupart des doctorants, le débouché principal envisagé reste la recherche publique. Dans cette perspective, les doctorants ont plutôt une démarche active dans la constitution d'un réseau qui facilitera l'accès au monde académique (participation à des colloques, à des publications avec des pairs, etc.). Certains doctorants – ceux dont la discipline étudiée connaît une pénurie de poste dans le public (les domaines des sciences humaines et sociales sont les plus touchés) – prévoient des portes de sorties dans le privé, en multipliant les contacts avec les entreprises via « *des contrats de courte durée ou des projets de recherche* ». Mais ces démarches restent à la marge, bien souvent parce que les contacts avec les entreprises en France sont peu accompagnés par les écoles doctorales. Qu'en est-il véritablement de la recherche d'emploi après le doctorat ? Quels sont finalement les facteurs de succès et d'échec pour accéder au monde du travail ?

Le post-doctorat, un atout pour la recherche publique...

Victimes de représentations parfois caricaturales du monde de la recherche publique et du secteur privé (image positive du monde académique, synonyme de « *liberté et indépendance du chercheur* », vs un univers privé « *très hiérarchisé* » où la recherche est

essentiellement « *décidée par l'entreprise* »), les docteurs, en grande majorité, axent leurs ambitions sur la recherche publique. Dans ce cas, le passage par le post-doctorat, bien qu'au statut plutôt précaire, est quasi obligatoire. C'est effectivement ce qui va permettre au jeune chercheur de s'insérer véritablement dans les réseaux de la recherche publique. Plus précisément, la réalisation d'un post-doctorat à l'étranger est un réel avantage pour le dossier de candidature de maître de conférences.

... et le Cifre, pour le privé

Les doctorants souhaitant se diriger vers le privé ont en général anticipé cette orientation : la thèse est financée via un dispositif Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche) qui permet de coupler le doctorat avec une expérience du privé. Toutefois, ce dispositif peut parfois être un obstacle dans l'insertion du jeune docteur dans le secteur privé : « *Certains docteurs ayant effectué une thèse en entreprise ont pu rencontrer des difficultés dans leur insertion professionnelle ultérieure soit parce que le sujet était trop spécialisé ou trop théorique, soit parce que le secteur d'activité correspondant leur préférait des profils d'ingénieurs* ».

Au final, le devenir professionnel des docteurs semble surtout reposer sur la mise en place, en amont du doctorat, d'une véritable stratégie. Les choix de la discipline, de la thématique et du directeur de la thèse, par exemple, doivent être considérés sérieusement, au-delà du simple attrait pour le domaine.

La constitution d'un réseau et d'un carnet de contacts, que ce soit dans le privé ou dans le public, reste en tout cas un élément majeur dans la réussite du parcours professionnel après la thèse. Mais, comme le rappelle l'Apec, l'insertion sur le marché du travail reste difficile : un an après la fin de leurs études, seuls 56 % des jeunes docteurs ont trouvé un emploi.

MARION GRAND-DÉMERY

[1] *Le devenir professionnel des jeunes chercheurs : quel cheminement, quelle insertion cinq ans après la thèse ?*

Cette étude qualitative a été complétée, en janvier 2015, par la publication d'une investigation quantitative sur *Les jeunes docteurs : profils, parcours, insertion*, également disponible en ligne sur le site de l'Apec.

